

## FICHE PROJET LEADER-GAL LOIRE BEAUCE 2014 – 2022

- **AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE LE 15/06/2021**  
**(SUR UN TOTAL DE 21 000 € DONT 9 120 € LEADER)**

### 1. ÉLÉMENTS PRINCIPAUX DU PROJET :

<b>INTITULE</b>	<b>Festival itinérant biodiversité et art 2022-2023 (arts vivants)</b>
<b>NOM STRUCTURE PORTEUSE</b>	<b>Fous de Bassan !</b>
<b>NUMERO SIRET</b>	344 765 276 000 60
<b>ADRESSE</b>	59 avenue de Vendôme – BP 113 - 45 190 Beaugency
<b>REPRESENTANT LEGAL (NOM, PRENOM, QUALITE)</b>	Lise LACLAVETINE, Présidente
<b>CONTACT PROJET (NOM, PRENOM, FONCTION) + COORDONNEES</b>	Magali Berruet, Responsable des projets artistiques <a href="mailto:magali@lesfousdebassan.org">magali@lesfousdebassan.org</a> - 02 38 44 95 95/ 06 14 76 30 55
<b>DESRIPTIF DU PROJET</b>	<p>Le Pays Loire Beauce souhaite s'engager dans une stratégie biodiversité sur le long terme (2021-2031). Cette stratégie se décline en 4 axes principaux ou objectifs dans lesquels s'inscriraient les différentes actions menées sur le territoire :</p> <p>Axe 1- Diagnostics et études pour la connaissance des milieux, Axe 2- Sensibilisation des acteurs locaux, Axe 3 -Actions opérationnelles, Axe 4- Suivi des actions.</p> <p>Le projet suivant s'inscrit dans l'axe 2. Pour sensibiliser les communes et citoyens, un festival art et biodiversité est prévu sur 3 ans (2021-2023) avec un volet art visuel 2021-2023 (en partenariat avec Valimage) et un volet art vivant de 2022-2023 (en partenariat avec les Fous de Bassan).</p> <p>Les Fous de Bassan ! avec ce projet créeront des représentations d'art vivant (sous forme théâtrale et musicale) à partir de la perception des différents points de vue locaux au sujet de la biodiversité. Ces représentations d'art vivant seraient élaborées sur 2 ans pour être présentées au public lors des éditions 2022 et 2023 du festival sur la biodiversité et les arts.</p> <p>Pour chaque année du festival (2022-2023) un thème précis en lien avec la biodiversité serait défini. Pour la dernière année du festival (2023), le thème serait choisi par les participants de l'édition 2022.</p>

	<p>Afin de parvenir à la création de représentations d'art vivant, les Fous de Bassan ont prévu les étapes de travail suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etape 1 : recueil des différents points de vue  Dans un premier temps, il s'agit d'interviewer des agriculteurs et agricultrices, des élu-es, des chef-fes d'entreprise, des habitant-es, jeunes (dont scolaires) et adultes, sur leur vision du thème en lien avec la biodiversité (thème 2022 et thème 2023). Grâce aux réseaux de connaissances construits lors de projets agricoles précédents, les Fous de Bassan ! se proposent d'interroger une vingtaine de personnes sur le territoire pilote concerné, en privilégiant la diversité des interlocuteurs et interlocutrices.</li> <li>• Etape 2 : création d'une forme théâtrale et musicale  A partir de ces interviews, il s'agit de créer une forme théâtrale et musicale qui mettra en perspective les contributions de la population et qui permettra, par une approche artistique et sensible, de participer à une prise de conscience collective des enjeux et des apports de chacun-e à la biodiversité sur le territoire.</li> <li>• Etape 3 : représentations d'art vivant (sept-oct 2022-2023)  Lors des éditions annuelles du festival biodiversité et art, les représentations d'art vivant produites et conçues par les Fous de Bassan seraient présentées au public. Pour l'année 2022, la représentation serait faite à partir des interviews réalisés sur 1 commune et jouée dans les 3 communes participant à l'édition 2022 du festival. Pour l'année 2023, dont la thématique serait choisie par les participants à l'édition 2022, la représentation serait faite à partir des interviews réalisés sur 2 communes et jouée dans les 3 communes participant à l'édition 2023 du festival.</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>DATES PREVISIONNELLES</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>2022-2023</b></p>
<p style="text-align: center;"><b>LOCALISATION</b></p>	<p><b>Itinérant sur 3 communes du Pays Loire Beauce qui changeraient à chaque édition (6 communes au total pour 2022-2023)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2022 : à définir</li> <li>• 2023 : à définir</li> </ul>

## 2. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Réalisation des interviews (15h*1 commune+10h*2 communes) <b>35h</b>	1 754,93€ HT	<b>LEADER (80%)</b>	<b>16 799,53€ HT</b>
Elaboration du spectacle (40h*2ans) <b>80h</b>	3509,84€ HT	Pays Loire Beauce (20%)	4 199,88€ HT
Répétition à 3 personnes (20h*3personnes*2ans) <b>120h</b>	6088,38€ HT		
Coordination et organisation de l'événement et communication (10h*3*2ans) <b>60h</b>	3277,02€ HT		
Transport (100+150)	297€		
Représentations (*6)	6072,24€		
<b>TOTAL</b>	<b>20 999,41€ HT</b>	<b>TOTAL</b>	<b>20 999,41€ HT</b>

## 3. RATTACHEMENT A LA STRATEGIE DU GAL LOIRE BEAUCE :

### ❖ Fiche action concernée :

- N°1 → un réseau prospectif durable
- N°2 → Efficacité énergétique
- N°3 → Continuités écologiques et consommations durables
- N°4 → Agriculture durable
- N°5 → Culture
- N°6 → Coopération - Thématique de coopération : \_\_\_\_\_

Je certifie avoir pris connaissance que cette fiche pré-projet et la transmission du certificat SIRET et de l'IBAN/BIC permettent de recevoir un accusé de dépôt de dossier et de rendre éligible à la date de réception les dépenses liées au projet. Toutefois, ceci n'assure pas l'obtention de la subvention et n'exclut pas le dépôt du formulaire de demande d'aide et la transmission de l'ensemble des pièces demandées pour une instruction du dossier et un passage en Comité de programmation pour avis final.

Date : 25 mai 2022  
 Nom du représentant de la structure : Lise LACLAVETINE  
 Fonction : Présidente  
 Signature et cachet :

